

Arrêté du 2 mai 2017 portant agrément et renouvellement d'agrément national des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique

02/05/2017

Est délivré pour cinq ans un agrément au niveau national des associations suivantes : Association de porteurs de défibrillateurs cardiaques ; Association pemphigus pemphigoïde France ; collectif [im]Patients, chroniques & associés.

Est renouvelé pour cinq ans à compter du 6 mars 2017 l'agrément au niveau national de l'association suivante : Association d'entraide aux malades de myofasciite à macrophages.

Est renouvelé pour cinq ans à compter du 25 mai 2017 l'agrément au niveau national de l'association suivante : Association Wegener infos et autres vascularités.